



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### délais de paiement

Question écrite n° 124654

#### Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les difficultés rencontrées par les petites commerçants dans l'application du plafonnement des délais de paiement issus de la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008. En principe le plafonnement des délais de paiement permet aux entreprises et notamment aux plus fragiles, de dégager de la trésorerie mais ce n'est pas le cas actuellement des petits commerces de mon secteur de Moselle Est qui se sont fortement exposés durant la période de réduction des délais de paiement notamment les secteurs marqués par une forte saisonnalité. Ces secteurs font à l'heure actuelle l'objet dans ma ville de contrôle de la direction régionale de la concurrence et de la consommation sans pour autant faire avancer le problème. Il lui demande en plus de la mise en place d'accords dérogatoires, quels sont les outils mis en place par son Gouvernement pour aider les petits commerçants dans leurs ultimes adaptations à la réforme.

#### Données clés

**Auteur :** [M. André Wojciechowski](#)

**Circonscription :** Moselle (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124654

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** Commerce, artisanat et consommation

**Ministère attributaire :** Redressement productif

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 20 décembre 2011, page 13187

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)